

ELABORER ET METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE DE PASSAGE AUX 1607H

Mise en conformité du temps de travail

1 JOUR, 7 HEURES

RESSOURCES HUMAINES

CODE : GRH35

Objectifs de la formation

Maîtriser le cadre réglementaire concernant le temps de travail dans la FPT et les changements induits par la loi de transformation de la fonction publique

Savoir déterminer les enjeux et les objectifs d'une réforme du temps de travail

Mettre en place une stratégie de passage aux 1607h

Animée par

- Glay Florian
Directeur des Ressources humaines de la collectivité de Pontault-Combault,

Public concernés

- DGS, DGA, Directeur des ressources humaines, Responsable des ressources humaines, chargé de mission RH, chargé de projet RH

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Communes < 20 000 habitants ou Elu(e)s : 695,00 €HT

Décrypter et analyser les textes concernant le temps de travail et des possibilités offertes aux collectivités territoriales

- Décortiquer les 1607 heures
 - Comprendre les règles de décompte du temps de travail
 - Appliquer les règles sur les jours fériés
 - Appréhender les règles sur la journée de solidarité
 - Intégrer la règle des 10 – 11 – 12
 - Appliquer correctement le temps de travail et le temps de repos
-

Maîtriser les congés légaux et les congés sans base réglementaire

- Analyser les pratiques des collectivités et en déduire la légalité des jours de repos
 - Objectiver le temps de travail des collectivités
-

Travailler sur les enjeux, les objectifs et les opportunités de la réforme

- Analyser les enjeux d'une réforme du temps de travail
 - Mettre en cohérence les objectifs avec la situation de la collectivité
 - Ouvrir sur les opportunités (bien être, attractivité...)
-

Mettre en œuvre un diagnostic sur le temps de travail dans sa collectivité

- Construire un diagnostic du temps de travail de sa collectivité
 - Savoir exploiter cet audit interne
-

Construire une stratégie de passage aux 1607h

- Identifier les acteurs
 - Mettre en œuvre un rétro planning
 - Identifier les points d'arbitrage
 - Construire sa stratégie de dialogue social
-

Construire un règlement intérieur du temps de travail

- Déterminer les enjeux et les opportunités de ce document
- Construire une stratégie d'élaboration

- Maîtriser les obligations réglementaires

Rédiger une délibération sur le temps de travail

- Déterminer les éléments indispensables
- Benchmark sur les délibérations sur le temps de travail
- Le cadre réglementaire de la délibération

Bilan et évaluation des acquis

Dates

Classe virtuelle Paris

21/01/2022 11/03/2022

10/06/2022 23/09/2022

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-

learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 0170 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistique@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.